

PROPOSITIONS POUR L'OUTRE MER

*CANDIDATS A LA PRIMAIRE DE LA
DROITE ET DU CENTRE*



Primaires de la droite et du centre des 20 et 27 novembre 2016

Synthèse de la FEDOM – Fédération des Entreprises des Outre-mer – sur les propositions des candidats relatives aux Outre-mer

La Fédération des Entreprises des Outre-mer, créée en 1986 et qui regroupe l'ensemble des entreprises des départements et collectivités d'Outre-mer, a souhaité compiler, pour ses adhérents, les propositions des candidats à la primaire de la droite et du centre **relatives à l'Outre-mer**.

Les thématiques abordées principalement sont naturellement celles relatives au **développement économique des Outre-mer**, compte-tenu de l'activité de la FEDOM.

Toutefois, **les questions régaliennes, et notamment la sécurité des biens et des personnes** a aussi été abordée car elle impacte directement l'activité économique.

Pour effectuer ce travail de compilation et de synthèse, elle a procédé au cours des derniers mois à une veille rigoureuse de la presse et des divers médias, mais elle a aussi pris soin de questionner chacun des sept candidats à la primaire sur les divers points évoqués précédemment.

En l'absence de réponse précise de ces derniers, la FEDOM a dû se baser sur les informations trouvées dans la presse, et qui peuvent être incomplètes ou erronées. Elle s'excuse par avance d'éventuelles erreurs, indépendantes de sa volonté.

La FEDOM espère que cette synthèse permettra d'éclairer ses adhérents – et tous ceux qui s'intéressent aux outre-mer, et remercie les candidats et leurs équipes pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses.

JEAN-FRANCOIS COPE

ECONOMIE

- Baisse des charges pour les entreprises ultramarines
- Doublement du seuil d'agrément local de défiscalisation, passant de 1 à 2 millions d'euros avec un contrepartie des contrôles a posteriori renforcés
- Massification des zones de franchises globales d'activités et spécialisation en secteurs prioritaires (agriculture, hautes technologies, import/ export)
- Libéralisation du marché du travail avec le référendum d'entreprise pour lever tous les blocages sur l'organisation du travail
- Attribution d'un numéro de SIRET, à l'image du numéro de Sécurité Sociale, à chaque Français dès l'âge de 16 ans.
- Création d'une nouvelle industrie de l'énergie en complément du nucléaire pour le développement d'une France sans pétrole d'ici à 2050 en favorisant l'innovation, la production, la commercialisation et l'implantation d'énergies renouvelables
- Retransposer les directives européennes surtransposées et promouvoir les outre-mer au niveau européen dans les domaines agricoles (banane, canne, sucre, rhum, bois...) et halieutiques, dans le développement des régions, dans la protection de l'environnement et de la biodiversité et dans la politique commerciale européenne.
- Favorisation des pôles de compétitivité dans les secteurs d'excellence des outre-mer (énergétique, spatial, agricole, halieutique...)
- Favoriser l'égalité des chances pour les territoires par la poursuite du NPNRU (nouveau programme national de développement urbain) et la création d'une Agence Nationale pour le renouveau de la ruralité qui financerait des grands projets dans les zones rurales les plus déshéritées.
- Création d'un réseau d'entreprises locales qui travailleraient en partenariat avec chaque établissement scolaire afin d'organiser l'apprentissage et la formation professionnelle

SECURITE/ REGALIEN

- Dans le cadre du Plan Marshall pour la sécurité, recrutement de 50 000 policiers, gendarmes, magistrats, gardiens de prison et militaires dont plusieurs centaines seront affectés aux outre-mer.
- Ouverture du recrutement local ultramarin pour la gendarmerie
- Renforcement des partenariats entre municipalités et forces de sécurité
- Augmentation de la vidéo-protection

OBSERVATIONS/ LIEN
AVEC LA FEDOM

Jean-François Copé a reçu la FEDOM.

FRANCOIS FILLON

ECONOMIE

- Fixation de l'objectif de 8000 jeunes formés par an par le SMA
- Allègement des impôts directs pesant sur les entreprises avec l'impôt sur les sociétés qui sera ramené à 25% progressivement
- Réduction du coût du travail grâce aux allègements de charges sociales avec la mise en place d'une règle simple de diminution directe des charges avec pour finalité directe la création d'emploi pour se substituer au CICE
- Mise en place d'un Small Business Act pour les outre-mer en adaptant le code des marchés publics
- Simplification et adaptation de l'accès aux aides et aux financements publics avec BPI France qui doit devenir l'unique financeur public pour les PME
- Intégration des réseaux de l'AFD et de la CDC en outre-mer afin de continuer à intervenir pour le financement de projets structurants à moyen et long terme ; reprise du rapprochement des deux institutions.
- Simplification de la défiscalisation pour relancer l'investissement dans le secteur privé : il faut que les agréments fiscaux soient attribués localement en deçà d'un seuil de 5 à 10M€ décidés sur la base de règles claires, simples et transparentes, communiqués aux porteurs de projets dans un délai maximal de 6 mois et pré financés par la BPI pour le crédit d'impôt.
- Orientation de l'épargne nationale vers le financement des PME des régions d'outre-mer
- transformation des zones franches d'activité en zones franches d'attractivité pour les 5 DOM avec une déduction totale d'impôts directs pour les entreprises ou les porteurs de projet s'orientant vers la création d'entreprise et la création d'emplois dans les secteurs prioritaires des économies ultramarines ou vers l'import/export pour l'ensemble du secteur touristique et la transformation sous-douane de produits importés, dans les zones portuaires et aéroportuaires notamment
- Accélération de la modernisation des ports ultramarins
- Définition des critères pour adapter le « Programme d'investissement d'avenir » aux économies ultramarines pour des programmes spécifiques (introduction effective du très haut débit, création de formations numériques d'excellence, développement et mise en réseau des structures d'accompagnement de start-ups outre-mer)
- Consolidation des secteurs traditionnels que sont notamment l'agriculture et le BTP :
 - Agriculture : dynamiser les filières agricoles, sanctuariser les aides publiques aux filières exportatrices des DOM (production de canne-rhum et de bananes), accompagner les augmentations de production, défendre à Bruxelles la culture de productions « bio » en interdisant l'importation sous l'étiquette bio des produits de pays tiers ne respectant pas la législation européenne, imposer à l'Union Européenne de tenir compte des spécificités des outre-mer en matière agricole comme l'y autorise l'article 349 du TFUE
 - BTP : assurer le préfinancement des créances publiques par BPI France afin de compenser les retards de paiement et renforcer les exonérations de charges sociales dont bénéficie ce secteur.
- Favorisation des grands projets environnementaux qui préparent les outre-mer aux enjeux du XXIème siècle en développant un plan simple et ambitieux permettant d'atteindre un nouveau cap de politique énergétique « 0 » charbon et « 0 » fuel en 2025, en favorisant la conversion des centrales à charbon actuelles et celle des centrales à fuel ainsi que le développement accéléré des énergies renouvelables, en développant et modernisant les projets de traitement et valorisation des déchets ménagers
- Transformation du port de Mayotte en Grand Port Maritime d'outre-mer

SECURITE/ REGALIEN

- Création d'une juridiction propre et d'un établissement pénitentiaire à Saint-Martin
- Etablissement d'un contrôle des armes
- Amélioration de la coopération avec les Etats voisins en raison de la part élevée de ressortissants étrangers dans la population pénale
- Renforcement des moyens de police judiciaire notamment en augmentant le nombre d'enquêteurs dotés de compétences financières, pour faire face aux fraudes sociales et fiscales, avec une priorité à donner à la Guyane
- Contrôle accru aux frontières maritimes et terrestres en particulier à Saint-Martin, à Mayotte et en Guadeloupe
- Développement de patrouilles mixtes terrestres et maritimes associant policiers de pays frontaliers et gendarmes ou policiers français
- Mise à niveau des moyens maritimes des différentes administrations (vedettes des Douanes et de la gendarmerie nationale notamment) pour une surveillance continue des côtes
- Création d'un conseil consultatif des outre-mer qui serait obligatoirement consulté sur le projet de loi de finances, les projets d'ordonnance prises en application de l'article 74-1 ou de l'article 38 pour les textes relatifs aux outre-mer
- Modernisation du droit de l'outre-mer en favorisant les habilitations des collectivités d'outre-mer et en accompagnant les demandes de modernisation des statuts
- Placer le ministre des outre-mer auprès du Premier Ministre
- Permettre à Mayotte d'accéder au statut de RUP

OBSERVATIONS/ LIEN AVEC LA FEDOM

Contacts réguliers avec Messieurs Houillon et Doligé en charge du programme.

A leur demande, la FEDOM a assisté l'équipe de M. FILLON à organiser un rendez-vous avec la presse ultramarine.

ALAIN JUPPE

Général

- Création de zones franches plus efficaces, simplifiées et ciblées, rejet des zones franches globales trop coûteuses
- Pas de remise en cause de la sur rémunération pour éviter la récession
- Maintien des aides au secteur du tourisme y compris la défiscalisation
- Lancement d'un plan d'investissement de 500M€ pour renforcer la productivité et stimuler la croissance
- Substitution de l'entité publique par la CDC ou la BPI pour le paiement de créances
- Développement de médiateurs de l'administration pour faciliter l'utilisation des aides par les TPE et PME
- Protection de la filière banane pour éviter la baisse des prix dans le cadre européen
- Renforcement de l'attractivité des outre-mer auprès des investisseurs étrangers en mobilisant la défiscalisation et les fonds européens
- Renforcement du lien entre culture et économie avec un rapprochement entre tourisme et culture
- Contrat sur 5 ans pour résorber le déficit logement avec un objectif de 10000 logements/ an réellement construits
- Libération du foncier pour favoriser la construction de logement
- Création de filières de valorisation innovante des déchets produits, exportables dans les pays voisins
- Soutien à l'exportation des productions locales en mobilisant et en créant des ressources de compétence
- Augmentation de 50% le nombre de place de SMA

Charges sociales

- Allègement des charges avec la création d'un " zéro charges employeur" au niveau du SMIC et dégressif jusqu'à 1,8 SMIC en allégeant d'un tiers les cotisations sociales famille payées par l'employeur (10 mds d'€) et de 2 Md € les cotisations des travailleurs indépendants.
- Création d'un avantage compétitif en vue de la disparition du CICE

Fiscalité

- Conclusion d'un contrat fiscal de 5 ans sous forme de loi de programmation votée dès 2017
- Création d'un crédit croissance et compétitivité pour compenser les handicaps structurels permanents
- Mise en place de zones de détaxe 7j/7j
- Maintien de la défiscalisation et généralisation d'observatoires de la commande publique et du logement pour donner une visibilité aux entreprises du secteur BTP
- Simplification et déconcentration sur 5 ans de la défiscalisation pour plus de rapidité et d'efficacité
- Evaluation de la défiscalisation chaque année par une commission présidée par les ministres des outre-mer et des finances
- Suppression de l'agrément préalable pour l'octroi du crédit d'impôt accordé aux bailleurs sociaux
- Sanctuarisation des crédits budgétaires du logement et des dispositifs de défiscalisation ou de crédit d'impôt pour le social et l'intermédiaire
- Relance d'un dispositif de défiscalisation attractif par rapport aux dispositifs équivalents de l'Hexagone pour la réhabilitation de l'habitat, les programme d'accession à la propriété sociale, très sociale et intermédiaire
- Convergence du taux d'IS vers la moyenne européenne (22%)

Formation & Emploi

- Promotion des formations porteuses d'emploi chez les jeunes
- Favorisation de reprise et de création d'entreprise par les jeunes quand les chefs d'entreprise en fin de vie professionnelle
- Création de 4 pôles internationaux et création des filières d'enseignement spécialisées sur les sujets suivants : mer, énergie, habitat et biodiversité

ECONOMIE

- Durcissement de la répression pénale en s'assurant que les peines prononcées soit effectuées et en limitant à 3 le nombre de mesures éducatives prononcées à l'encontre d'un mineur
- Renforcement des moyens humains et financiers pour un bon fonctionnement de la justice
- Réhabilitation et création de centres carcéraux
- Intensification de la coopération policière et judiciaire en déployant un réseau d'une dizaine de radars qui seront surveillés par des équipes spécialisées pour assurer l'efficacité maximale de ces matériels et pour la coordination des opérations de contrôle en mer et sur terre sous l'autorité des préfets et des procureurs
- Meilleur encadrement du droit du sol en conditionnant l'acquisition de la nationalité de l'enfant à la situation régulière d'au moins un des deux parents
- Plan sur 5 ans de mise à niveau des moyens de sécurité avec les collectivités locales assorti d'une aide exceptionnelle. Implication de l'Union européenne.

SECURITE/REGALIEN

Rencontre organisée par la FEDOM entre ses adhérents et Alain Juppé lors du Conseil d'Administration du 17/11/2015
Invité aux 30 ans de la FEDOM, Alain JUPPE s'est excusé et n'a pas pu y participer.
Contacts réguliers avec Monsieur Dominique Perben.
Dans une interview, Alain Juppé a déclaré qu'il nommerait au poste de Ministre des outre-mer une personnalité nationale.

OBSERVATIONS/ LIEN
AVEC LA FEDOM

NATHALIE KOSCIUKO MORIZET

ECONOMIE

- Baisse de la fiscalité sur le travail et les taxes foncières des PME
- Ramener le taux d'impôt sur les sociétés à la moyenne européenne
- Suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés et de la cotisation foncière des entreprises
- Doubler le plafond de chiffre d'affaires éligible au taux réduit d'impôt sur les sociétés pour les PME.
- Baisse des cotisations patronales sur tous les salaires
- Exclusion de la cession de l'entreprise de l'assiette des plus-values
- Assouplissement du dispositif Dutreil sur la transmission d'entreprise au sein d'une même famille
- Mise en place d'un programme de simplification pour lever les contraintes spécifiques pesant sur les entreprises ultramarines (nécessité de raccourcir les délais de paiement trop longs imposés aux TPE et PME)
- Mise en place d'une hausse de CICE à 18% ciblée sur le tourisme
- Création d'un statut général du travailleur indépendant qui regrouperait des dispositions communes à toutes les différentes formes de travail indépendant
- Etude de la création pour 10 an renouvelable de zones franches spécifiques à l'outre-mer
- Réorientation de la formation professionnelle
- Mise en place avec les collectivités concernées d'un important programme de mise à niveau des infrastructures énergétiques afin de garantir la continuité de l'approvisionnement électrique à travers l'usage massif des énergies renouvelables.
- Mise à niveau des acteurs privés de la recherche-développement et évolution des priorités de la recherche publique pour une mise en cohérence avec les besoins régionaux.
- Adaptation des réglementations environnementales applicables à des contextes tropicaux insulaires
- Adaptation des systèmes de financement énergétiques nationaux aux priorités ultramarines en favorisant l'émergence de technologies innovantes
- développement de l'autoproduction et de l'autoconsommation

SECURITE/ REGALIEN

OBSERVATIONS/ LIEN
AVEC LA FEDOM

Pas de contact particulier.

BRUNO LE MAIRE

ECONOMIE

- Réduction du coût du travail dans les DOM
- Lancement d'une expérimentation de taxation forfaitaire unique pour remplacer l'ensemble des autres prélèvements. Cette taxe sera fixée entre 8 et 10%.
- Renforcement de l'encadrement des intermédiaires financiers
- Réévaluation des taux de rétrocession
- Exigence accrue de l'objectif de création d'emploi lors de l'agrément fiscal
- Concentration des types d'investissements éligibles sur les priorités de l'économie ultramarine, notamment le logement social et intermédiaire.
- Extension du programme "cadre avenir" dans chaque territoire
- Défense du RGEC
- possibilité de création d'une préférence territoriale dans le code des marchés publics
- Obtenir que les accords commerciaux européens, comme les aides au développement, fassent l'objet d'une étude d'impact préalable spécifique aux outre-mer

SECURITE/REGALIEN

- Renforcement des effectifs de gendarmerie (300 postes supplémentaires) et dotation de matériels adaptés avec l'achat de nouveaux patrouilleurs pour la gendarmerie maritime pour chaque territoire d'outre-mer
- Adaptation des zones de sécurité prioritaires
- Soutien des actions et initiatives des collectivités avec la création de CLSPD et CISPd dans les communes éligibles et non encore dotés de ce dispositif
- Allègement des charges administratives pour les forces de sécurité intérieure
- Dématérialisation des procédures judiciaires
- Intégration de l'Outre-mer dans la lutte contre le terrorisme
- Renforcement de la présence d'intervenants sociaux au sein des services de police et des unités de gendarmerie
- Accroissement de la coopération opérationnelle entre la gendarmerie, les douanes et les forces armées pour les opérations de contrôle de flux, lutte contre le trafic...

OBSERVATIONS/ LIEN AVEC LA FEDOM

Bruno Le Maire a expressément cité la FEDOM dans son programme "des modifications législatives sur les régimes de défiscalisation seront effectuées dans le cadre du projet de loi de finance 2018, La concertation préalable à ces évolutions devra associer la Fédération des Entreprises des outre-mer (FEDOM)".

Contacts réguliers avec Madame Diane DROUIN MICHAUD, responsable de la campagne outre-mer de Bruno LEMAIRE.

JEAN-FREDERIC POISSON

- Mise en place d'un ministère à double compétence : gestion du domaine maritime national et des départements et collectivités d'outre-mer
- Application de l'expérimentation afin de permettre aux départements et collectivités d'évoluer et de se développer en fonction de leur région

ECONOMIE

- Instauration du droit du sang
- Suppression du regroupement familial
- augmentation du budget de la Justice à raison de 1 milliard supplémentaire par an sur 3 ans afin de renforcer les moyens humains et matériels
- Rénovation des centres de détention et construction de 30000 nouvelles places de prison
- Rétablissement du service national pour une durée d'au moins 10 mois. Il peut être militaire, social, environnemental, associatif ou scolaire

SECURITE/ REGALIEN

Pas de contact particulier

OBSERVATIONS/ LIEN
AVEC LA FEDOM

NICOLAS SARKOZY

ECONOMIE

- Ramener les taux de chômage Outre-mer au niveau de la moyenne métropolitaine en 5 ans par la création d'une zone franche renforcée qui concentrerait les aides sur le secteur productif local :
 - champ de la mesure : l'intégralité du territoire des DOM, avec une stabilité sur au moins 5 ans ;
 - entreprises éligibles : toutes les entreprises de moins de 10 salariés + les entreprises des secteurs renforcés + les entreprises de la LODEOM
 - descriptif de la mesure :
 - (a) pour compenser la fin du CICE, création d'une aide à l'emploi comprise d'un montant de 15% de la masse salariale pour les entreprises relevant de la LODEOM et celles de moins de 11 salariés, et de 25% de leur masse salariale pour les entreprises des secteurs renforcés ;
 - (b) exonération des taxes locales : CFE abattue de 80% pour les secteurs de la LODEOM, et 100% pour les secteurs renforcés ; TFB abattue de 50% pour les secteurs de la LODEOM et 80% pour les secteurs renforcés ; TFPNB abattue de 80% pour les secteurs de la LODEOM comme pour les secteurs renforcés. Maintien de ces taux sur 5 ans ;
 - (c) suppression totale des cotisations sociales patronales jusqu'à 1,5 SMIC, puis partiellement jusqu'à 2,5 SMIC pour les entreprises relevant de la LODEOM et celles de moins de 11 salariés ; jusqu'à 1,7 SMIC, puis partiellement jusqu'à 3,5 SMIC pour les entreprises des secteurs renforcés ;
 - (d) pour toutes les entreprises éligibles : taux d'IS à 15%.
 - financement de la mesure : report sur les DOM de la quote-part qui devrait leur revenir suite à l'annonce du doublement des effets du CICE pour les entreprises (mesure nationale) + concentration du nouveau dispositif sur les entreprises de moins de 10 salariés et celles qui font partie des secteurs renforcés et de la LODEOM (c'est-à-dire hors grande-distribution, banques, entreprises parapubliques, etc.)
 - (e) suppression du plafond de 50M€ de CA et des 250 salariés qui figure aujourd'hui dans la LODEOM.
- Création d'une zone franche douanière pour permettre au secteur du tourisme et au nautisme de bénéficier d'approvisionnement hors TVA et hors droits de douanes, pour être compétitifs dans leur environnement régional + exonération des droits de douane et de TVA pour les produits locaux achetés par les touristes.
- Déverrouillage de la défiscalisation (a) en ouvrant le FIP DOM aux contribuables métropolitains, et (b) en faisant prendre une circulaire par le gouvernement fixant à la fois les investissements et les activités éligibles à la défiscalisation, ainsi que les pièces justificatives nécessaires pour déposer son dossier. Si les entreprises remplissent bien les conditions fixées dans cette circulaire, alors Bercy ne pourrait pas refuser l'agrément. / Déconcentration au niveau local des dossiers inférieurs à 5Md'€
- Maintien et défense de l'octroi de mer.
- Retour de l'Etat dans le financement de la continuité territoriale (ex : aide à l'achat du billet d'avion).
- En matière agricole : (a) doublement des crédits budgétaires consacrés au développement de l'agriculture de diversification dans les DOM, pour les porter à 80 millions d'euros à la fin du mandat présidentiel ; (b) soutien à la demande de la filière canne de bénéficier d'une compensation de 38M€ pour faire face à la suppression des quotas sucriers en Europe ; (c) soutien au projet "Cap 100.000 tonnes" porté par la filière banane, sans toucher aux répartitions de références entre la Guadeloupe et la Martinique.
- Sur le plan européen : négocier avec la Commission un règlement spécifique aux DOM s'agissant des aides d'Etat qui y sont versées pour aller dans le sens d'une plus grande souplesse, compte-tenu du fait que ces aides ne faussent jamais la concurrence sur le territoire continental européen. En outre, obtenir l'engagement de la Commission de sortir les productions agricoles locales des DOM du champs des accords commerciaux conclus par l'Europe
- SMA obligatoire pour tous les "décrocheurs" de 18 à 26 ans sauf s'ils ont un emploi ou une formation qualifiante

SECURITE/ REGALIEN

- Renforcement des effectifs humains et matériels pour la police et la justice
- Augmentation de la capacité des établissements pénitentiaires de Guyane, Guadeloupe et Martinique
- Contrôle accru aux frontières maritimes
- Création d'une juridiction propre et d'un établissement pénitentiaire à Saint-Martin
- Suppression des réductions automatiques de peine en prison
- Présomption du droit du sol

OBSERVATIONS/ LIEN AVEC LA FEDOM

Nicolas Sarkozy a participé au trentième anniversaire de la FEDOM et y a fait un discours.